

# RENDEZ-VOUS SOCIOÉCONOMIQUE 2013

## **SOMMAIRE DES ATELIERS**

### **ATELIER 1 « Projets de revitalisation : pour une synergie durable et diversifiée »**

*(Enjeu 1 du PALÉE, objectif 2)*

**Animateurs :** Marie-Hélène Collin et Gilles Goulet  
**Salle Témiscouata**

**Porteur de l'action :** SADC

***Soutenir les projets collectifs visant le développement et la revitalisation commerciale des municipalités, afin d'assurer la mixité et de renforcer le statut de pôle commercial de la MRC.***

L'implantation d'une démarche *Rues principales* au centre-ville de Rivière-du-Loup est amorcée depuis déjà six mois. Un autre projet de revitalisation s'est récemment concrétisé dans la municipalité de L'Isle-Verte. Cette démarche, reposant sur la mobilisation et l'implication du milieu, a pour but de revitaliser le cœur des municipalités dans une optique de développement durable et de diversification de l'économie.

**L'atelier visera les objectifs suivants :**

- ✓ Trouver des moyens d'animer nos municipalités dans le but, d'abord, de préserver nos services de proximité.
- ✓ Inviter les nouvelles entreprises et familles à s'y installer.
- ✓ Déterminer les acteurs clés dans les démarches collectives de revitalisation et de développement durable.

### **ATELIER 2 « Pour innover et pousser vos idées plus loin : L'approche Living Lab »**

*(Enjeu 1 du PALÉE, objectif 4)*

**Animateur :** Dominic Lapointe  
**Salle Malécites**

**Porteur de l'action :** Cégep de Rivière-du-Loup

***Mettre en place un « Living Lab » en innovation ouverte.***

L'approche Living Lab permet d'associer les entreprises, la recherche, les autres institutions, les associations et les différents usagers dans des démarches communes. Comme autres bénéficiaires publics, les organisations peuvent en attendre : d'être capables de s'adapter dans un contexte qui change de plus en plus rapidement, d'attirer et de susciter la créativité et l'innovation, d'identifier et de mettre en avant leurs particularités et leurs forces en utilisant une approche réseau. C'est aussi un vecteur d'image et de compétitivité.

**L'atelier visera l'objectif suivant :**

- ✓ Permettre aux entreprises du milieu d'exprimer leurs besoins en matière de support et stimulation à l'innovation.

### **ATELIER 3 « Maintenir et améliorer la santé et le bien-être de la population de la MRC : une responsabilité partagée »**

*(Enjeu 2 du PALÉE, objectif 6)*

**Animateurs :** Maude Roy-Chabot et Daniel Levesque  
**Salle Bas-St-Laurent B**

**Porteur de l'action :** CSSS

***Mettre en œuvre des actions concertées afin d'améliorer l'état de santé de la population de la MRC.***

Afin de maintenir et d'améliorer la santé et le bien-être de la population du territoire de la MRC, nous devons agir, entre autres, sur les déterminants de la santé suivants : l'environnement social et économique, le système de santé et l'environnement physique. Dans cette perspective, le Centre de santé et de services sociaux de Rivière-du-Loup ne peut travailler seul. En effet, la contribution des acteurs du milieu est nécessaire. La Loi sur la santé et les services sociaux attribue aux centres de santé et de services sociaux la responsabilité d'animer le réseau local de santé, réseau qui regroupe l'ensemble des acteurs du milieu.

**L'atelier visera les objectifs suivants :**

- ✓ Sensibiliser les participants à la responsabilité populationnelle du Centre de santé et de services sociaux de Rivière-du-Loup et à la nécessité de travailler en partenariat.
- ✓ Échanger sur le potentiel de contribution des acteurs socioéconomiques.

#### **ATELIER 4 « Condamner à l'excellence » Service à la clientèle – Guide des bonnes pratiques »**

(Enjeu 3 du PALÉE, objectif 11)

**Animatrice :** Julie Lamontagne  
**Salle Bas-St-Laurent A**

**Organisme porteur de l'action :** Chambre de commerce

***Répertorier des modèles de guides des bonnes pratiques du service à la clientèle, tout secteur confondu, en vue d'en faire une adaptation aux couleurs luperiviennes et d'en faire la promotion.***

La région est reconnue pour son service à la clientèle remarquable. Pourquoi se contenter d'être remarquable? Visons l'excellence! La Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup aura pour mandat de regrouper et de mettre à la disposition des entreprises un inventaire de guides de bonnes pratiques en service à la clientèle.

**L'atelier visera les objectifs suivants :**

- ✓ Déterminer les besoins en matière de service à la clientèle.
- ✓ Inventorier les outils disponibles.
- ✓ Identifier le meilleur moyen de diffuser l'information.
- ✓ Imaginer le vecteur de contagion le plus efficace.

#### **ATELIER 5 « Des expertises locales en formation, au service des entreprises d'ici : Pour des travailleurs « à notre main »**

(Enjeu 4 du PALÉE, objectif 12)

**Animateurs :** Julie-Caroline Veilleux et André Gobeil  
**Salle Chapais**

**Organisme porteur de l'action :**  
Table des partenaires main-d'œuvre

**Consulter les entreprises sur l'amélioration de l'adéquation entre la formation et l'emploi afin d'alimenter les réflexions et les actions portées.**

Le centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir et le Cégep de Rivière-du-Loup offrent une variété de programmes qui permettent de qualifier des travailleurs jeunes et moins jeunes. Le service de la formation continue du Cégep, de même que Solutions formation, le service aux entreprises et à la main-d'oeuvre du Pavillon-de-l'Avenir, répondent aux besoins de formation sur mesure en entreprise et de formation de courte durée. Pouvons-nous aller plus loin? Nous croyons que oui! Développons de nouvelles approches de partenariat entre les entreprises et les institutions de formation. Que les infrastructures et les expertises en enseignement soient mises au service des entreprises d'ici. Que les formations offertes reflètent encore plus précisément les réalités du marché du travail local. Parlons-en!

**L'atelier visera les objectifs suivants :**

- ✓ Offrir les bonnes formations : Améliorer l'adéquation entre formations offertes et besoins de main-d'oeuvre des entreprises d'ici.
- ✓ Adapter les contenus à la réalité du marché du travail local : Assurer un meilleur maillage entre institutions et entreprises, afin que les programmes actuels répondent encore mieux aux besoins.
- ✓ Innover : Limiter les effets de la « pénurie de main-d'œuvre qualifiée » en trouvant ENSEMBLE des solutions originales, en synergie les uns avec les autres.